

Mobilités de doctorants du Sénégal vers la France**- Fiche de candidature 4^{ème} appel à candidatures –****Nom :****Prénom :****Email :****Téléphone :****Année de thèse :****Etablissement d'origine :** Choisissez un élément.**Laboratoire de thèse :****Nom du directeur du laboratoire :****Etablissement d'accueil en France :** Choisissez un élément.**Nom, prénom, fonction et coordonnées de l'enseignant-chercheur en France (obligatoirement personnel d'un des établissements d'accueil du menu déroulant ci-dessus) :****La thèse est réalisée** Choisissez un élément.

Attention : la fin de mobilité ne peut être postérieure au 17 juillet 2026. L'ensemble de la mobilité devra être effectuée avant cette date

Durée de la mobilité envisagée : ___ mois**Période(s) envisagée(s) de mobilité(s)¹ :****Sujet de thèse :****Projet scientifique de la mobilité :****Résultats attendus :****Autre(s) source(s) de financement obtenue(s) et/ou en cours de demande pour cette mobilité :****Informations complémentaires que vous souhaitez communiquer sur ce projet :**

¹ Plusieurs périodes possibles dans le cadre d'une mobilité longue sans excéder un total de 12 mois de soutien financier Erasmus+ sur l'ensemble du doctorat

Date : Signature du candidat :	Date : Nom et signature du directeur de thèse	Date : Nom et signature de l'encadrant en France
-----------------------------------	---	--

La fiche de candidature est à envoyer pour **le 5 décembre 2025** conjointement à la cellule d'appui de l'alliance Agreenium à international@agreenium.fr et au référent de votre établissement.

Mobilités de doctorants du Sénégal vers la France

- 4^{ème} appel à candidatures -

L'alliance Agreenium¹ gère un programme de bourses de mobilités pour doctorants à destination d'établissements partenaires en France. Les financements accordés visent à leur permettre de bénéficier de la complémentarité offerte par un laboratoire français pour la bonne réalisation de leurs projets de recherche.

Candidats

Etudiants inscrits en doctorat dans l'une des universités suivantes : Cheikh Anta Diop de Dakar, Gaston Berger de Saint-Louis, Assane Seck de Ziguinchor, Iba Der Thiam de Thiès ainsi qu'à l'Ecole Polytechnique de Thiès.

Laboratoires d'accueil

Laboratoires de recherche d'AgroParisTech, Bordeaux Sciences Agro, ENVT, L'Institut Agro (Rennes-Angers, Montpellier, Dijon), ONIRIS VetaAgroBio Nantes, ENGEES, ENSAIA, ENSTIB, INP-AgroToulouse et VetAgroSup.

Condition obligatoire

La mobilité doit être encadrée par un accord interinstitutionnel Erasmus+ signé entre l'établissement d'origine au Sénégal et l'établissement d'accueil en France du doctorant avant la mise en place de la bourse. **Les candidats doivent le vérifier auprès du référent du programme au sein de leur service des relations internationales :**

Université Cheikh Anta Diop de Dakar / ESP : Ndèye Awa Sene ndeyeawa.sene@esp.sn

Université Gaston Berger de Saint-Louis : Papa Mamadou Dit Doudou Sylla
papamamadou.sylla@ugb.edu.sn

Université Assane Seck de Ziguinchor : Ismaïla Coly icoly@univ-zig.sn

Ecole Polytechnique de Thiès : Ababacar Fall afall@ept.sn

ENSA Thiès : Idrissa Wade iwade@univ-thies.sn

Financement ERASMUS+

Deux types de contributions sont versées pour (co-)financer les mobilités :

- une contribution aux frais de séjour 850 € par mois pour une durée séable allant de 2 mois minimum à 12 mois maximum ;
- une contribution aux frais de voyage de 530 € ou 820 € selon la distance séparant l'établissement d'envoi et celui d'accueil. Cette distance est exclusivement donnée par le calculateur de distance Erasmus+ <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/resources-and->

¹ AgroParisTech, Bordeaux Sciences Agro, Cirad, ENSFEA, ENVT, INRAE, L'Institut Agro, ONIRIS VetaAgroBio Nantes, UL-ENSAIA, UL-ENSTIB, INP-AgroToulouse, VetAgro Sup, ENGEES

[tools/distance-calculator](#)). Si plusieurs mobilités sont effectuées, une seule contribution aux frais de voyage ne pourra être versée.

Durées et périodes des mobilités

Les mobilités seront à réaliser entre le **1^{er} février et le 17 juillet 2026**.

Les étudiants ayant déjà bénéficié d'une bourse Erasmus+ durant leur doctorat doivent retrancher la durée de la bourse déjà obtenue à un maximum autorisé de 12 mois pour déterminer la durée maximale à laquelle ils peuvent prétendre ici (sans dépasser une fin de mobilité au 17 juillet au plus tard).

La bourse ne peut pas être versée pour une partie seulement de la mobilité. Elle doit être allouée pour l'ensemble du séjour effectué (pas d'allocation partielle de bourse).

La ou les périodes de mobilités sont réalisées entre le début et la fin du doctorat.

Toutes ces conditions sont cumulables.

Sélection

La sélection des lauréats réalisée par le comité de pilotage du programme Erasmus+ 2023-1-FR01-KA171-HED-000140542. Les candidats seront informés de la décision en janvier.

Candidature et informations complémentaires

La fiche de candidature est à envoyer pour le **5 décembre 2025 conjointement** à :

- la cellule d'appui de l'alliance Agreenium à international@agreenium.fr
- au référent du service des relations internationales de votre établissement (cf ci-dessus)
- au référent du service des relations internationales de votre établissement d'accueil².

Les informations complémentaires sont à demander à international@agreenium.fr.

² AgroParisTech : Aliénor Jeanne alienor.jeanne@agroparistech.fr

Bordeaux Sciences Agro : Camille Cholet camille.cholet@agro-bordeaux.fr

ENGEES : Caroline Schmitt-Piquet caroline.schmitt@engees.unistra.fr

ENSAIA : Delphine Laurant delphine.laurant@univ-lorraine.fr

ENSTIB : Caroline Simon caroline.simon@univ-lorraine.fr

ENSFEA : Marion Demay marion.demay@ensfea.fr

ENVT : Gilles Meyer gilles.meyer@envt.fr

INP-AgroToulouse : Anne Bernadac anne.bernadac@ensat.fr

L'Institut Agro Rennes-Angers : Cécile Dubas cecile.dubas@institut-agro.fr

L'institut Agro Dijon : Mathilde Desplans mathilde.desplans@agrosupdiijon.fr

L'Institut Agro Montpellier : Jean-Luc BOSIO jean-luc.bosio@supagro.fr

ONIRIS VetaAgroBio Nantes : Corinne Leroux corinne.leroux@oniris-nantes.fr

VetAgro Sup : Margaux Meysonnet margaux.meysonnet@vetagro-sup.fr